

## Comité de pilotage châtaigneraie cévenole

### Compte-rendu de la réunion du 20 septembre 2019

#### Documents en pièces jointes :

Feuille de présence

Diaporama présentation du COPIL

### Ordre du jour

1. Rappel des enjeux
2. Construction d'un plan d'action. Quel projet commun pour les Cévennes ?
3. Préparation du déplacement en Ardèche

### Introduction

Georges ZINSSTAG, président de la commission agricole du Parc national des Cévennes et élu de la Chambre d'Agriculture du Gard remercie les participants et rappelle ce qui a été décidé lors du comité de pilotage précédent.

Il s'agit aujourd'hui d'avancer dans la construction d'un plan d'action pour la châtaigneraie cévenole et de préparer un déplacement en Ardèche afin de partager leur expérience et de s'en nourrir.

Le Parc des Cévennes a proposé de poursuivre la coordination de ce travail, initié à travers le stage d'Emilie DAVID. C'est Viviane de Montaigne qui reprend donc cette mission.

### 1. Rappel des enjeux

Viviane de Montaigne effectue un bref rappel des enjeux autour de la châtaigneraie des Cévennes, tels qu'ils sont ressortis dans le travail d'Emilie David. (*voir diaporama*)

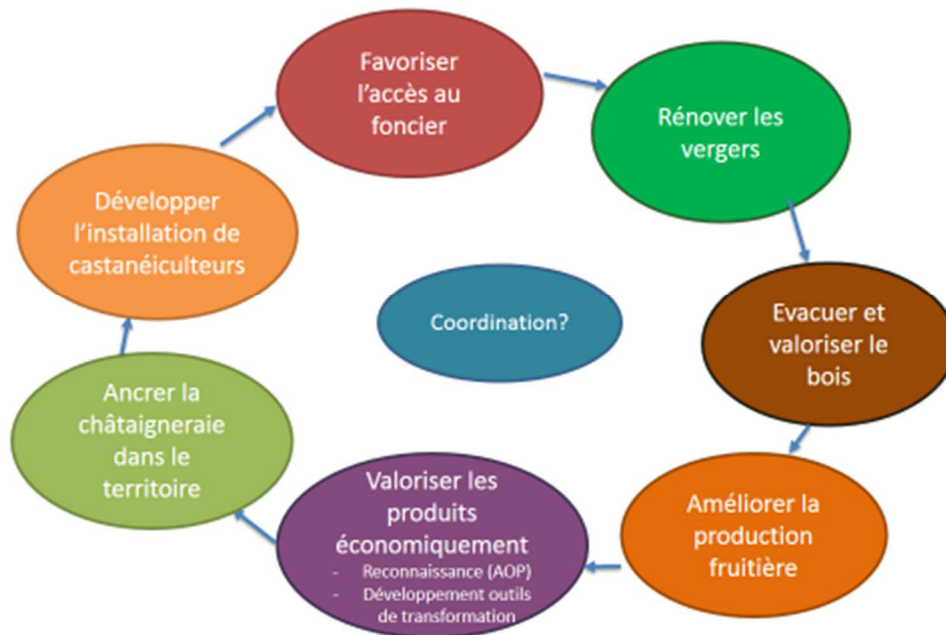
Avec 35 000 ha et une multi-fonctionnalité avérée (fruit, forêt, apiculture, tourisme...), la châtaigneraie cévenole est une belle ressource territoriale mais qui est actuellement sous-valorisée. De nombreux acteurs s'impliquent dans ce domaine, mais il manque aujourd'hui une coordination globale pour porter cette action.

Emilie David a travaillé à la réalisation d'un tableau AFOM de la châtaigneraie cévenole.

## 2. Construction d'un plan d'action. Quel projet commun pour les Cévennes ?

Viviane de Montaigne a réfléchi à un cercle dans lequel se retrouvent les actions nécessaires à la relance d'une dynamique autour de la châtaigneraie. Ce cercle est présenté et permet plusieurs échanges et propositions d'actions concrètes.

### Le cercle de la châtaigneraie cévenole :



**Discussion et propositions d'actions en fonction des thématiques** (voir également le diaporama)

### Favoriser l'accès au foncier :

- Créer une fiche technique permettant d'identifier les châtaigneraies qui ont un potentiel de rénovation
- Travailler sur une méthodologie foncière avec les communes pour recenser les châtaigneraies qui pourraient retrouver une vocation

Ces propositions avaient été abordées au copil précédent. Elles pourraient faire l'objet d'un stage porté par le Parc en partenariat avec la SAFER, le Copage et les communes.

### Rénover les vergers :

La rénovation par élagage sévère et encore plus par surgreffage est un chantier pluriannuel lourd en temps de travail. Jean-Michel Thévier indique que de nombreux porteurs de projet ont abandonné avant la réalisation. Mais ces travaux sont indispensables pour adapter les vergers au contexte économique actuel. De mieux connaître les raisons de ces abandons pourrait faire un bon sujet de stage porté par la CRAO ou la CA48

Le sujet récurrent d'élargir les aides à la rénovation à des non-agriculteurs (propriétaires, communes) est évoqué. Pour garantir l'entretien par la suite et des retombées économiques, il faudrait que ces châtaigneraies soient ensuite louées par bail à des agriculteurs.

- **Travaux d'élagage et de rénovation (surgreffage, etc.) :**

Il est difficile de trouver des gens qui ont le savoir-faire technique. On manque de greffeurs et de greffons aujourd'hui.

**Proposition : coordonner l'information sur les formations et les journées techniques pour mieux toucher producteurs et artisans.**

On pourrait imaginer conditionner les aides à la rénovation à des participations à des formations.

- Organiser des formations pour les professionnels d'élagage dans l'objectif d'appuyer les agriculteurs dans leurs travaux de rénovation.

Jean-Michel Thévier explique que le programme de rénovation est en renégociation et va désormais être ouvert à plusieurs essences fruitières. La CRA Occitanie crée un pôle « Diversification » pour travailler sur ces productions.

## Evacuer et valoriser le bois

Le COPIL précédent avait insisté sur le fait de valoriser le bois issu des rénovations de châtaigniers.

Nathalie Trémel et Virginie Guiroy présentent le projet Calorabina, projet de recherche pour valoriser le bois de châtaignier. **Comment associer la filière fruit à ce projet ou à d'autres projets sylvicoles?**

## Améliorer la production fruitière

Pour Sanuel Delpuech, il y a besoin d'un plan d'investissement pour la production. Il y a eu un pôle d'excellence rurale il y a quelques années qui a permis une aide à 50% pendant 2 ans.

On pourrait proposer un accompagnement global pour tous les porteurs de projet pour soutenir la création d'accès, l'achat de brouettes à chenilles ou de filets, et autres petits investissements.

Propositions d'actions à rajouter :

- Besoins d'irrigation
- Protection des vergers par rapport aux ongulés
- Avoir des fiches techniques sur la castanéiculture

**A court terme : Mettre en ligne les fiches techniques qui avaient été réalisées par l'OIER SUAMME pour qu'elles soient accessibles.**

## Valoriser les produits économiquement

L'AOP représente un gros défi d'appropriation collective, et il est important de communiquer auprès des agriculteurs.

Pour les membres du Copil, il serait intéressant de connaître les volumes valorisés par la marque porteuse de l'AOP par rapport au volume total, même si ce travail n'est pas aisé à réaliser.

Concernant la création d'ateliers de transformation, il s'agit de d'évaluer les nouveaux volumes potentiels pour ensuite pouvoir identifier les besoins actuels et à venir.

La production s'oriente aujourd'hui vers un fonctionnement en ateliers collectifs et une vente directe plutôt que vers des systèmes coopératifs (sauf sur le Viganais avec la Coopérative Origine Cévennes).

A Castans dans l'Aude, les collectivités ont porté la création d'un atelier de transformation de châtaignes pour les producteurs. Ce projet s'est fait dans le cadre de la charte forestière de territoire. Il serait intéressant d'aller voir ce projet sur place.

Yannick Louche rappelle que ce genre de projet n'est pas forcément évident à porter pour les collectivités.

## Ancrer la châtaigneraie dans le territoire

Comment associer les consommateurs et les habitants et créer du lien ?

**Propositions** : réimpliquer les cuisiniers – construire des outils pédagogiques pour parler de la châtaigne – valoriser l'exposition portée par la Maison de la Nature et de l'Environnement d'Alès.

La complémentarité élevage/ castanéculture / apiculture / sylviculture est à mettre en avant plus précisément, avec plus de chiffres par exemple sur le potentiel apicole d'une châtaigneraie. Ceci afin de bien mettre en avant la multifonctionnalité de la châtaigneraie.

## Développer l'installation de castanéculteurs

Aujourd'hui, 20% des projets d'installation en Sud Lozère ont un atelier châtaigne.

Cette partie renvoie aux actions de rénovation des vergers et d'accompagnement technique et financier des porteurs de projets.

## Coordonner le projet

Plusieurs demandes de bilans remontent de ce qui a marché ou pas ces dernières années, avec quels résultats et comment expliquer ces résultats.

**La question d'associer l'Hérault au projet se pose, afin d'avoir une cohérence par rapport au périmètre du projet d'AOP. Cela impliquerait un travail plus complexe et une co-coordination du projet mais donnerait plus de poids au projet AOP.**

Concernant la mise en forme de toutes ces actions, il est proposé que Viviane travaille à la réalisation d'un tableau partagé, où chaque membre du copil pourra inscrire ses propres


propositions d'actions et les moyens qu'il pourrait mettre en œuvre. A court, moyen et long terme.

### 3. Préparation du déplacement en Ardèche

Viviane travaille à la préparation d'un ordre du jour avec Eric Bertoncello de la chambre d'agriculture d'Ardèche, sachant que le thème principal s'orientera sur le Plan Régional « châtaigneraies traditionnelles » qui a été mis en place en Ardèche afin de rénover les châtaigneraies et dynamiser la filière.

**Comme date, il est proposé un déplacement la deuxième semaine de décembre, à confirmer avec l'Ardèche.**

**Le Président de la commission Agriculture**



Georges ZINSSTAG



**Parc national des Cévennes**

6 bis place du Palais • 48400 Florac-Trois-Rivières

Tél. +33 (0)4 66 49 53 00 • Fax: +33 (0)4 66 49 53 02

[www.cevennes-parcnational.fr](http://www.cevennes-parcnational.fr) • [info@cevennes-parcnational.fr](mailto:info@cevennes-parcnational.fr)